

Consentement médical éclairé – Photokératectomie thérapeutique (PTK)

Je soussigné(e) :

Né(e) le :

déclare avoir consulté le Dr Yasser Rifay, ophtalmologiste, qui m'a expliqué de façon claire et détaillée :

La nature de ma maladie

Je présente une pathologie de la cornée nécessitant un traitement par photokératectomie thérapeutique (PTK), telle qu'une opacité cornéenne superficielle, une dystrophie de la membrane basale, ou une irrégularité de surface cornéenne.

L'acte médical proposé

Il m'est proposé une photokératectomie thérapeutique (PTK), qui consiste à :

- Utiliser un laser excimer pour polir la surface de la cornée.
- Améliorer la régularité et la transparence cornéenne.
- Favoriser une meilleure qualité visuelle et un confort oculaire accru.

L'intervention se déroule sous anesthésie topique (gouttes) en ambulatoire.

Les résultats attendus

- Amélioration de la transparence cornéenne.
- Réduction de l'opacité ou de l'irrégularité.
- Amélioration partielle ou totale de l'acuité visuelle selon l'état initial de la cornée.

Les alternatives thérapeutiques

- Port de lentilles de contact rigides ou sclérales pour régulariser la cornée.
- Surveillance simple si la gêne visuelle est modérée.
- Greffe de cornée dans les cas sévères non accessibles à la PTK.

Les risques et complications possibles

Comme toute intervention chirurgicale, la PTK comporte des risques, même rares :

- Douleur ou gêne oculaire transitoire.
- Récidive de l'opacité ou de la dystrophie.

- Cicatrice cornéenne persistante.
- Régression partielle du bénéfice obtenu.
- Baisse visuelle définitive exceptionnelle.

Consentement du patient

J'ai eu le temps de réflexion nécessaire, j'ai pu poser toutes mes questions et j'ai obtenu des réponses claires et compréhensibles.

Je reconnais avoir été informé(e) des bénéfices attendus, des alternatives et des risques possibles.

Je consens expressément à la réalisation d'une photokératectomie thérapeutique (PTK), sur l'œil :

☐ Droit ☐ Gauche

Nom et prénom du patient :

.....

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

.....